

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT
ARDÈCHE

DELIBERATION N° 2018/45

EXTRAIT DU REGISTRE
**DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'ALBA LA ROMAINE**

Séance du 28 août 2018

L'an deux mille dix-huit et le vingt-huit août à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mr André VOLLE.

Date de convocation : 20 août 2018.

*Nombres de membres du Conseil Municipal : 15 en exercice : 15 présents : 11
Votants : 13*

Résultat du vote : Pour : 13 Contre : 00 Abstention : 00

**Présents : M. VOLLE – CROZIER — HILAIRE – BEUGNET - JOLLIVET – LEBRAT
- GRENIER - CORNET – BOUNIARD - PIQUEMAL - EUVRARD**

**Excusés : M. GAUTHIER a donné procuration à M HILAIRE.
M. TESTON a donné procuration à M VOLLE.**

Absents : M. RIFFARD - RAMUS

M. BOUNIARD a été élu secrétaire.

**Objet : Attribution d'une subvention exceptionnelle aux associations En Tout Bien Tout
Honneur et GUDRUN
Animations du village août et septembre 2018.**

Le Maire propose d'attribuer une subvention exceptionnelle aux associations suivantes pour des animations dans le village :

Nom de l'association	Montant de la subvention	Date de l'animation
GUDRUN	350.00 €	Vendredi 14 Septembre 2018
En Tout Bien Tout Honneur	450.00 €	Vendredi 10 Août 2018

.../...

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **DECIDE** d'attribuer une subvention exceptionnelle de 350.00 € à l'association GUDRUN
- **DECIDE** d'attribuer une subvention exceptionnelle de 450.00 € à l'association En Tout Bien Tout Honneur
- **PRECISE** que les subventions seront imputées au chapitre 65.
- **CHARGE** son Maire de réaliser toutes les démarches nécessaires à l'exécution de la présente décision.

Fait et délibéré à ALBA-LA-ROMAINE, 28 août 2018.

POUR COPIE CONFORME,
Alba La Romaine, le 30 août 2018
LE MAIRE,
André VOLLE.



REÇU A
LA PRÉFECTURE LE

31 AOUT 2018